**Appel à projets ADEME 2023/2024 – Direction Europe et International**

**Renforcer la prise en compte de la transition écologique dans les initiatives internationales multilatérales**

**DOSSIER DE DEMANDE D’AIDE**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Volet administratif** | Volet technique | Volet financier |

Ce document constitue le volet technique à compléter par le porteur de projet et à rendre impérativement au format texte modifiable (type Word).

**Ce qu’il faut retenir**

* Transmission obligatoire avant le 31 mars 2024 à 12 heures CEST.
* Afin de rendre plus efficace le processus de soumission, les soumissionnaires sont encouragés à envoyer, en amont du dépôt du dossier complet, une note d’intention qui a pour objectif de valider l’éligibilité du projet. La note d’intention peut être envoyée par mail à l’adresse [aides.international@ademe.fr](mailto:aides.international@ademe.fr) selon le modèle prévu à cet effet, et ce au plus tard le 29 février 2024 à 17 heures.
* Les aides de l’ADEME ne constituent pas un droit à délivrance et n’ont pas de caractère systématique.

**Pour bien renseigner ce volet technique**

* Dans ce document, les parties en italique précisent les attendus de l’ADEME pour les paragraphes concernés. Les éléments fournis doivent permettre d’évaluer le projet selon les critères mentionnés en annexe de l’appel, de justifier l’intérêt du projet et le caractère incitatif de l’aide de l’ADEME.

**Dépôt de la demande**

L’ADEME a dématérialisé ses procédures d’appel à projets sur la plateforme informatique « [www.agirpourlatransition.ademe.fr](http://www.agirpourlatransition.ademe.fr) ». Ce dossier de demande d’aide devra être télédéposé dans l’onglet « documents techniques et financiers » par le coordinateur du projet avant le 31 mars 2024 à 12 heures CEST en complément des éléments à renseigner directement sur la plateforme (identité du projet, informations déposants et coût du projet). **Aucun dossier remis au format « papier » ou transmis par mail ne sera accepté**.

Les éléments suivants sont à prendre en considération avant de télédéposer un projet :

• La plateforme nécessite la création d’un compte utilisateur avant le dépôt ;

• Le projet peut être déposé en plusieurs étapes (il n’est pas nécessaire de tout remplir en une fois) ;

• Le dépôt complet d’un projet peut nécessiter une durée importante en fonction du nombre de partenaires impliqués. Il faut donc impérativement **anticiper le dépôt** ;

• Ce document complété doit être renvoyé au format texte modifiable (type Word).

• Si des éléments identifiés comme obligatoires sont manquants, le dossier ne peut être validé et donc ne peut être considéré comme dûment déposé.

• L’ADEME se réserve le droit de demander des pièces administratives complémentaires en cours d’instruction du dossier.

SYNTHESE DU PROJET (1 page maximum)

*Ce résumé devra présenter les objectifs à atteindre par le projet pour renforcer la prise en compte de l’adaptation au changement climatique dans les initiatives internationales multilatérales. Il résumera le plan de travail prévu et livrables attendus et expliquera en quoi l’aide de l’ADEME est incitative pour la réalisation du projet.*

CONTEXTE DE L’OPERATION (3 pages maximum)

Cadre de l’opération (1 page maximum)

*Description de l’initiative internationale multilatérale concernée par le projet, ses objectifs et actions en lien avec la transition écologique.*

Description du contexte et des enjeux du projet (2 pages maximum)

*Présenter le contexte du projet : les enjeux de transition écologique pour le secteur concerné par l’initiative multilatérale, l’état des lieux des actions internationales multilatérales déjà mises en œuvre pour faciliter la transition écologique (références clefs, autres initiatives multilatérales…) et les besoins de renforcement de sa prise en compte.*

*Indiquer comment cette action multilatérale permettra de répondre aux enjeux identifiés et renforcer la prise en compte de la transition écologique par les acteurs non-étatiques, et plus généralement les initiatives multilatérales internationales.*

*Si le projet s’inscrit dans la continuité de projets antérieurs déjà financés par l’ADEME : présenter brièvement les résultats acquis et l’articulation entre les deux projets (dont temporelle).*

OBJECTIFS ATTENDUS DE L’OPERATION (2 pages maximum)

*Face aux enjeux précédemment cités, indiquer comment le projet se propose de répondre à des objectifs précis et mesurables.*

*Une attention particulière sera portée à l'impact de l’aide de l'ADEME, les bénéfices attendus pour la transition écologique, le lien avec l'Agenda Mondial de l'Action pour le Climat et les autres accords multilatéraux concernés, ainsi que le potentiel de réplicabilité et de rayonnement de l’initiative et du projet.*

DESCRIPTION DE L’OPERATION (5 pages maximum)

*Cette partie doit décrire les opérations de communication, formation, d’animation ou les études à caractère prospectifs ou d’observation qui contribueront à renforcer la prise en compte de la transition écologique dans les initiatives internationales multilatérales.*

*Les méthodes qui seront employées seront précisées ainsi que l’organisation générale du projet, les personnes impliquées au regard de leurs compétences et de leurs fonctions, le management du projet (aspects organisationnels du projet, modalités de coordination, comité de pilotage, coordination avec un éventuel prestataire externe).*

*Tout élément permettant de juger de l’adéquation du budget présenté sur Agir avec le contenu de l’opération sera précisé.*

Périmètre d’intervention

*Décrire le périmètre thématique / sectoriel du projet, les acteurs concernés par les actions et leurs résultats, l’articulation entre les actions et résultats prévus au niveau national et international.*

Méthodologie de l’opération, description du plan d’action

Description de l’organisation du projet

*Décrire l’organisme porteur du projet et son implication dans la réalisation du projet.*

*Décrire les capacités humaines, techniques, organisationnelles et financières mobilisées par l’équipe projet. Concernant les ressources humaines : fournir les références et CV de l’équipe projet en annexe. En cas de consortium, préciser l’historique éventuel de collaborations passée entre les partenaires.*

*Décrire la gouvernance du projet, la répartition des responsabilités. Décrire la manière dont l’ADEME sera associée au suivi du projet. Prévoir à minima trois réunions avec l’ADEME lors du démarrage, à mi-parcours et à la fin du projet.*

Livrables attendus et stratégie de valorisation des résultats

*Décrire les livrables et préciser les modalités de valorisation envisagées (web, restitution publique, base de données, article de presse, …).*

Méthode d’évaluation des impacts du projet

*Le porteur du projet devra analyser l’impact du projet pour l’initiative multilatérale, et plus généralement le secteur d’activité concerné au niveau national et mondial. Par ailleurs, il précisera les potentiels impacts environnementaux et sociaux positifs et négatifs du projet. Indiquer les questions éthiques éventuellement soulevées et préciser comment elles seront traitées.*

**4.6 Analyse de risque**

*Fournir ici une analyse des risques de non-réalisation ou de sous-réalisation du projet (en la décomposant par tâche) et les mesures préventives qui seront mises en place pour les anticiper. Ces risques peuvent provenir de causes techniques, organisationnelles, juridiques, administratives, économiques, environnementales…*

PLANNING ET SUIVI DE L’OPERATION (1 pages maximum)

*Présentation du calendrier des tâches, livrables (éventuel rapport intermédiaire et rapport final provisoire) et jalons. Préciser la date envisagée pour le démarrage du projet. Le calendrier devra comprendre trois réunions avec l’ADEME lors du démarrage, à mi-parcours et à la fin du projet.*

*Présenter les modalités de suivi du projet et l’évaluation de ses impacts techniques et socio-économiques. Le porteur du projet devra notamment évaluer l’impact du projet sur la prise en compte de la transition écologique.*

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (1 page maximum)

1. ENGAGEMENTS LIES A LA COMMUNICATION PRIS PAR LE PORTEUR DE PROJET

*Le porteur du projet devra s’engager à valoriser les résultats en anglais et en français. Cette valorisation pourra prendre, par exemple, la forme de webinaires, publications web et papier. Par ailleurs, l’ADEME prévoit une valorisation nationale et internationale de l’ensemble des projets qui seront aidés dans le cadre de cet appel. Le porteur du projet devra s’engager à fournir, à titre gracieux, tous les contenus, supports et fichiers le cas échéant demandés par l’ADEME, ou un représentant de l’ADEME, à cette fin.*

*Les points suivants sont à laisser en l’état par le porteur de projet car il s’agit d’un engagement de sa part pour pouvoir bénéficier des aides de l’ADEME.*

Le bénéficiaire s’engage à garantir l’ADEME dans la réutilisation des documents et toute autre information et supports soumis aux droits d’auteur, qu’il a fait son affaire personnelle auprès du ou des auteurs titulaires des droits de propriété intellectuelle et/ou des droits à l’image sur leur propre création, des autorisations de réutilisation requises.

Conformément à l’article 2 des règles générales d’’attribution des aides de l’ADEME, le bénéficiaire s’engage à associer l’ADEME lors de la mise au point d’actions de communication et d’information du public (inauguration de l’installation…) et à mentionner dans tous les supports de communication l’ADEME comme partenaire en apposant sur chaque support de communication produit le logo de l'ADEME ou la mention : opération réalisée avec le soutien financier de l'ADEME. Il fournira à l'ADEME les versions finalisées des supports avant leur réalisation, afin d'obtenir l'accord de l'ADEME au préalable.

RAPPORTS A REMETTRE A L’ADEME APRES RECEPTION DU CONTRAT

Le bénéficiaire remettra à l’ADEME les documents suivants :

□ le cas échéant, un ou plusieurs rapports d’avancement de l’opération incluant à minima (cette liste pourra évoluer en fonction du contenu du projet) :

* + un résumé d’une page des actions menées pendant les mois précédents ;
  + un bilan détaillé des résultats accomplis pendant les mois précédents en reprenant chaque activité prévue ;
  + un bilan synthétique des difficultés rencontrées pendant les mois précédents ;
  + les orientations envisagées ou prévues pour la poursuite des activités pour les mois suivants ;
  + le(s) premier(s) livrable(s) réalisé(s) le cas échéant.

□ un rapport final définitif de l’opération

Il(s) pourra/ont être constitué(s) d’une note technique précisant le déroulement de l’opération et son bilan, du bilan des actions d’accompagnement et de communication menées par le bénéficiaire, des supports de communication, validés a priori par l’ADEME, et mentionnant sa participation financière et/ou faisant apparaître son logo ;

□ tout autre document laissé à l’appréciation de l’instructeur ADEME.

*Ces rapports seront transmis sous format électronique*

DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE

*Nous vous proposons d’intégrer à votre projet des actions phares. Ces engagements ne* ***seront pas un critère de sélection****, mais pris en compte par les ingénieurs de l’ADEME qui suivront les projets Si vous souhaitez prendre d’autres engagements qui vous apparaissent plus pertinents ou complémentaires de ceux proposés ci-dessous, merci de les indiquer à la suite du tableau.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| *Thème et chiffres clés* | *Proposition d’engagement* | *Choix* |
| *TRANSPORT****[[1]](#footnote-1)***  *1 vol aller/retour Paris-Marseille =* ***0,336t CO2****;*  *1 vol aller/retour Paris-New York =* ***2,87t CO2****;*  *Pour rester en dessous de la barre des +2° à 2050, c’est 2,1tmax/an/hab*  *(un français émet ~12t CO2/an..)* | *L’équipe du projet réduit les trajets en avion lors de ses déplacements en France, et à l’étranger* | *p* |
| *NUMERIQUE****[[2]](#footnote-2)***  *20g de CO2 émis par mail de 1Mo*  *(Pièce Jointe pouvant aller jusque 40Mo) ;*  *1 pers/20mails/jour/an ~ 1000 km en voiture ;*  *1PJ/pers/sem/an ~300 km en voiture* | *L’équipe du projet n’envoie plus de pièce jointe (lien de téléchargement, espace cloud raisonné) ; nettoie sa boîte mail une fois par mois, limite le nombre de destinataires* | *p* |
| *ALIMENTATION DURABLE*  *¼ des émissions de gaz à effets de serre des français est dû à leur alimentation, autant que le transport ou le logement.* | *L’équipe du projet prévoit une alternative végétarienne à chaque évènement (l’idéal est de mettre en place une démarche globale en limitant le gaspillage alimentaire, proposant une alternative végétale et favorisant les produits de saison, bio et locaux, avec de la vaisselle réutilisable…)* | *p* |
| *GESTION DES DECHETS*  *En 2017, chaque français produit en moyenne 513kg de déchets par an, 37% seulement est recyclé, le reste est valorisé énergétiquement ou enfoui.* | *L’équipe du projet réduit la production de ses déchets au maximum, favorise le réemploi et assure le tri et valorisation de ses consommables (papier/carton, verre, métal, plastique et biodéchets)* | *p* |

*Autres engagements (facultatifs) :*

ANNEXES

*Indiquer ici les références en lien avec les activités de l’initiative multilatérale ainsi que les CV de l’équipe projet.*

*Le porteur de projet pourra rajouter tout autre document jugé pertinent pour l’évaluation du projet.*

1. Que représente 1 tonne de CO2 ? juillet 2019 (Consoglobe) <https://www.consoglobe.com/represente-tonne-c02-4127-cg> [↑](#footnote-ref-1)
2. [Analyse comparée des impacts environnementaux de la communication par voie électronique](https://presse.ademe.fr/files/acv_ntic_synthese_courrier_electronique.pdf?fbclid=IwAR2AwxcvHqIKRU-9Wus_72JkXcGgT9dd0WnzB7fdVWCeLXIXY6C7GnUb4Cc), juillet 2011, (ADEME) [↑](#footnote-ref-2)